



Le 30 septembre 2011

À TOUS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

PRÉCISIONS CONCERNANT LES PLANS COMPLÉMENTAIRES DANS LES DIFFÉRENTES LIVRAISONS D'UN MANDAT DE RÉNOVATION CADASTRALE

Lors de la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale nécessitant la confection ou la correction de plans complémentaires, la Direction de la rénovation cadastrale informe ses prestataires de services des points suivants :

- Afin d'assurer la cohérence des différents biens livrables, la totalité des plans complémentaires et des projets de correction doit nous être transmise pour chacune des versions des livraisons 3 et 5 ainsi qu'à leur prévalidation, que ces documents nécessitent des correctifs ou non.
- Tous les projets de correction doivent être inclus dans un seul fichier PDF/A. Ce fichier doit comporter autant de pages qu'il y a de projets de correction. Un fichier de projet de correction ayant une page composée de plusieurs projets sera refusé.
- L'application PDF995 de la trousse de signature numérique de Notarius permet de convertir les fichiers PDF afin de respecter la norme PDF/A.

La Direction de la rénovation cadastrale

(Avis 11-06)